Consignes de livraison

de Hager Tehalit Vertriebs GmbH & Co KG

&

de Hager Electro GmbH & Co. KG

&

de Tehalit GmbH

Table des matières:

1	**Généralités / domaine de validité**	Page	3
2	**Adresses de livraison**	Page	4
2.1	Site de Blieskastel	Page	4
2.1.1	Magasin extérieur / magasin emprunté	Page	4
2.2	Site de Heltersberg	Page	5
2.2.1	Magasins extérieurs / magasins empruntés	Page	5
2.3	Site d'Ensheim	Page	6
2.3.1	Magasin extérieurs / magasin empruntés	Page	6
3	**Horaires d'accueil**	Page	7
3.1	Site de Blieskastel	Page	7
3.2	Site de Heltersberg	Page	7
3.3	Site d'Ensheim	Page	7
4	**Organisation de ramassage**	Page	8
5	**Avis d'expédition**	Page	8
5.1	Généralités	Page	8
5.2	Avis d'expédition	Page	8
5.3	Date d'avis	Page	8
5.4	Moment de livraison	Page	8
6	**Dédouanement**	Page	9
6.1	Site de Blieskastel / Heltersberg / Ensheim	Page	9
6.2	Livraisons d'EBO – Suisse	Page	9
7	**Bordereau de livraison**	Page	10
7.1	Généralités	Page	10
7.2	Données sur le bordereau de livraison	Page	10
8	**Chargement des camions**	Page	10
8.1	Site de Blieskastel / Heltersberg	Page	10
8.2	Site d'Ensheim	Page	10
9	**Moyens auxiliaires de chargement – échange**	Page	10
10	**Conditionnement**	Page	11
10.1	Grandes quantités, palettes	Page	11
10.1.1	Site de Blieskastel	Page	11
10.1.2	Site de Heltersberg	Page	11
10.2	Palettes mixtes / boîtes en carton mixtes	Page	11
10.3	Livraisons des usines du groupe Hager	Page	11
11	**Matériels d'emballage / immobilisation de la charge**	Page	12
11.1	Matériels d'emballage	Page	12
11.2	Immobilisation de la charge	Page	12
11.3	Les moyens auxiliaires et materiels d`emballage des pays tiers (exepté la Suisse)	Page	12
12	**Contrôle qualitatif et quantitatif des marchandises**	Page	13
13	**Compensation de suppléments de frais causés par le non respect des consignes de livraison**	Page	13

1 Généralités / domaine de validité

Les consignes ci-après ont valeur d'accords complémentaires aux conditions générales d'achat voire des textes de commande.
Ces accords s'appliquent aussi bien aux livraisons « franco à domicile » que « A l'usine ».
Lors des livraisons « A l'usine », veuillez accorder la préférence pour l'expédition de matériels en vrac ou de parties de pièces à notre partenaire contractuel le commissionnaire de transport Schenker / Anterist & Schneider à Sarrebruck (voir point 4).
Lors des livraisons « franco à domicile » , veuillez consulter les conditions dans le texte de la commande.
Par principe, nous sommes partenaires d'interdiction SVS.

Les présentes consignes de livraison sont destinées à assurer un flux de matériels efficace entre les fournisseurs et les sociétés Hager Tehalit Vertriebs GmbH & Co. KG, Hager Electro GmbH & Co KG et Tehalit GmbH.

Elles servent en outre à l'obtention d'un flux de marchandises optimisés entre les usines Hager ou Tehalit et les services de distribution de Blieskastel et Heltersberg voire les ateliers de production de Blieskastel, Heltersberg et Ensheim.

2 Adresses de livraison

2.1 Site de Blieskastel

Hager Tehalit Vertriebs GmbH& Co KG	**Hager Electro GmbH & Co KG**
Zum Gunterstal	Zum Gunterstal
Accueil des marchandises	Accueil des marchandises
D-66440 Blieskastel	**D-66440 Blieskastel**

Avis d'expédition / en général :		Téléphone	: +49(0)6842 945-4211
		Fax	: +49(0)6842 945-4387
		E-Mail	: warenblk@hager.de
Responsable	**:** Mr. Hager D.	Téléphone	: +49(0)6842 945-4383
		E-Mail	: hagerd@hager.de
A son défaut	**:** Mr. Pollmeier F.	Téléphone	: +49(0)6842 945-4977
		E- Mail	: Frank.pollmeier@hager.de
	: Mr. Bruckner R.	Téléphone	: +49(0)6842 945-4385
		E-Mail	: bruckner@hager.de

2.1.1 Magasins extérieurs / magasins empruntés

Les magasins extérieurs ou empruntés se trouvent dans un rayon de 50 km.
En cas de livraison à ces magasins, les expéditions devront être annoncées au site de Blieskastel (voir point 2.1), c'est là que l'adresse de livraison exacte sera communiquée.
Dans le cadre de l'entrée des marchandises voire de leur avis d'expédition, nous nous réservons le droit de détourner les expéditions à l'accueil des marchandises vers le magasin extérieur ou emprunté.

2.2 Site de Heltersberg

Hager Tehalit Vertriebs GmbH & Co KG
Seebergstraße 37
Accueil des marchandises

D-67716 Heltersberg

Tehalit GmbH
Seebergstraße 37
Accueil des marchandises

D-67716 Heltersberg

Avis d'expédition / en général :	Téléphone	: +49(0)6333-992-1877/ -78
	Fax	: +49(0)6333 992-1885
	E-Mail	: weissr@hager.de
		: roths@hager.de
Responsable **:** Hr. Gundacker M.	Telefon	: 06333/992-1879
	E- Mail	: michael.gundacker@hager.de

2.2.1 Magasins extérieurs / magasins empruntés

Les magasins extérieurs ou empruntés se trouvent dans un rayon de 50 km.
En cas de livraison à ces magasins, les expéditions devront être annoncées au site de Hetlersberg (voir point 2.2), c'est là que l'adresse de livraison exacte sera communiquée.
Dans le cadre de l'entrée des marchandises voire de leur annonce, nous nous réservons le droit de détourner les expéditions à l'entrée des marchandises vers le magasin extérieur ou emprunté.

2.3 Site de Ensheim

Hager Electro GmbH & Co KG
Im Hofgarten
Accueil des marchandises

66131 Ensheim

Avis d'expédition / en général :

Responsable	**:** Mr. Brosius M	Téléphone	: 06893 945-4391
		Fax	: 06893 945-4397
		E-Mail	: brosiusm@hager.de

2.3.1 Magasins extérieurs / magasins empruntés

Les magasins extérieurs ou empruntés se trouvent dans un rayon de 50 km.
En cas de livraison à ces magasins, les expéditions devront être annoncées au site d'Ensheim (voir point 2.3), c'est là que l'adresse de livraison exacte sera communiquée.
Dans le cadre de l'entrée des marchandises voire de leur annonce, nous nous réservons le droit de détourner les expéditions à l'entrée des marchandises vers le magasin extérieur ou emprunté.

3 Accueil des expéditions

3.1 Site de Blieskastel

Commissionnaires de transport	Messageries
du lundi au vendredi	du lundi au vendredi
de 06:00 h à 18:00 h	de 06:00 h à 13:00 h

Horaire d'accueil principal: 8:00 h à 15:30 h

3.2 Site de Heltersberg

Commissionnaires de transport	Messageries
du lundi au vendredi	du lundi au vendredi
de 06:00 h à 20:00 h	de 06:00 h à 13:00 h

Horaire d'accueil principal: 8:00 h à 15:30 h

3.3 Site d'Ensheim

Commissionnaires de transport / Messageries	
du lundi au jeudi	le vendredi
de 07:00 h à 15:30 h	de 07:00 h à 12:00 h

4 Organisation de ramassage

Toute expedition « depart usine « doit etre avisee pour enlevement 2 jours avant le delais d'expedition par Email (htv@anterist-schneider.com)
a notre notre partenaire contractuel le commissionnaire de transport Schenker / Anterist & Schneider.
Nous vous prions de bien vouloir utiliser le formulaire ordre d'enlevement sous :www.hager.de/einkauf.
(Attention remplir imperativement lors de l'expedition du Email la case » objet «)

Anterist und Schneider GmbH
Am Felsbrunnen
Téléphone : 06842/945 – 7340 Mme Rupp
: 06842/945 - 2898 Mr Jakoby
Fax : 06842/50 70 268
Email : htv@anterist-schneider.com
66119 Saarbrücken

5 Avis d'expédition

5.1 Toutes les expéditions doivent être avisées par téléphone, fax ou courriel à l'accueil des marchandises respectivement concerné (voir point 2).

Les expéditions avisées sont accueillies en priorité.
Il n'est pas exclu que les expéditions non avisées doivent attendre.
Utiliser pour cela le formulaire: « avis d'expedition » sous: www.hager.de/einkauf

5.2 Toutes les expéditions doivent être avisées un jour à l'avance au plus tard à 15:00 h (Site d'Ensheim avant 12:00 h).
Ceci concerne particulièrement les marchandises qui demandent des apparaux spéciaux de déchargement en raison de leur longueur exceptionnelle.

5.3 Les données suivantes doivent accompagner l'avis:
voir formulaire : « avis d'expedition » sou www.hager.de/einkauf

5.4 Les livraisons devraient avoir lieu pendant l'horaire d'accueil principal (8:00 – 15:30 h) (voir point 3.1/2).

6 Dédouanement

6.1 Sites de Blieskastel / Heltersberg / Ensheim

Toutes les expéditions provenant de pays non membres de l'Union Européenne doivent nous parvenir dûment présentées en douane.

Si des marchandises non présentées en douane provenant de pays tiers devaient nous être livrées, nous les refuserions.

La présentation en douane peut être effectuée par notre chargé de présentation en douane:

Commissionnaire de transport DHL Freight.

DHL Freight
Dudweiler Landstasse
66123 Saarbrücken
Tel. : 0681 / 9372 – 0

6.2 Livraisons d'EBO – Suisse

La présentation en douane des expéditions de la société EBO – Suisse à la Distribution Heltersberg, sont effectuées auprès du bureau de douane de Pirmasens par le truchement du site de Heltersberg (voir point 2.2).

7 Bordereau de livraison

7.1 En plus du document de transport, chaque expédition doit être accompagnée d'un bordereau de livraison fixé de manière bien visible à la marchandise.

Le numéro de commande et le poste de commande doivent être indiqués sur le document de transport et communiquée par le fournisseur au responsable du transport. Au cas contraire, il faut compter avec d'important temps d'attente.

7.2 Les données suivantes sont nécessaires sur le bordereau de livraison:

- adresse de livraison
- fournisseur
- notre numéro de commande
- notre désignation d'article ou le numéro de pièce
- quantités d'articles ou pièces livrés
- nombre de colis
- Date de livraison en cas de livraison fixe

Emplacement de déchargement (p.ex.: atelier, bâtiment) prévu dans le texte de la commande

8 Chargement des camions

8.1 Site de Blieskastel / Heltersberg

Les palettes ou conteneurs à claire-voie doivent lors de livraison être chargés de manière telle que le camion puisse être déchargé par l'arrière à l'aide d'un transgerbeur électrique se déplaçant sur une rampe de chargement.

8.2 Site d'Ensheim

Le déchargement des matériels livrés ne peut se faire exclusivement qu'à l'aide d'un chariot élévateur à fourche par le côté du camion (déchargement dans la cour).

9 Moyens auxiliaires de chargement – échange

La livraison doit se faire sur palettes ou en conteneur à claire-voie Euro-Pool impeccable (selon les consignes de la DB).

Lors de leur présentation à l'accueil des livraisons, celles-ci sont de préférence échangées voire déduites selon la méthode habituelle moyennant des comptes de palettes.

Une restitution ultérieure de l'emballage vide n'a lieu qu'après accord préalable sur présentation du bordereau palette original à l'accueil qui l'a établi.

10 Conditionnement

10.1 Grandes quantités, palettes

- Tous les articles susceptibles d'être empilés sur une palette **doivent impérativement** être livrés sur palettes ou en conteneur à claire-voie Euro-Pool impeccable (selon les consignes de la DB).
- Les quantités imposées par palette (voir texte de la commande) **doivent impérativement** être respectées.
- Les palettes ne doivent déborder d'aucun côté.
  Exception: les dimensions des produits sont supérieures à celles de la palette.

10.1.1 Site de Blieskastel

Pour des raisons techniques de magasinage, le poids brut maximum de **400 KG** et hauteur maximale **120 cm** palette ou conteneur à claire-voie ne doit pas être dépassé.

10.1.2 Site de Heltersberg

Pour des raisons techniques de magasinage, le poids brut maximum de **700 KG par palette ou conteneur à claire-voie** et de **1000 KG pour les marchandises de 2 mètres** ne doit pas être dépassé.

10.2 Palettes mixtes / boîtes en carton mixtes

- Les palettes mixtes et boîtes en carton mixtes doivent porter à l'extérieur les données concernant leur contenu.
- Les articles identiques seront conditionnés ensemble sous emballage neutre de **20 KG maximum**, la quantité d'emballages par article devant être indiquée (p.ex.: 1/3, 2/3, etc.) et les emballages individuels rassemblés sur une même palette.
- Les articles lourds doivent se trouver systématiquement en dessous et les plus légers au dessus.
- Les articles livrés en grandes quantités doivent se trouver systématiquement en dessous et ceux en moindres quantités au dessus.

10.3 Livraisons à partir des usines du groupe Hager

Lors des livraisons à partir des usines du groupe Hager aux sites de Blieskastel / Heltersberg / Ensheim, les quantités par palette et les paramètres (« packing unit ») doivent être impérativement respectés.

11 Matériels d'emballage / immobilisation de la charge

11.1 Les seuls matériels d'emballage acceptés sont:

- palettes Euro-Pool
- conteneurs à claire-voie Euro-Pool
- palettes à jeter pour Oktabin
- palettes en bois spéciales Tehalit (2m)
- porte-charges spéciaux pour la production à Ensheim
- boîtes en carton portant le symbole « RESY »
- bandes de serrage: bandes en matière synthétique uniquement
- films plastique: uniquement en PE (transparents)
- **Pour des raisons de risques accrus de blessures, fermer les boîtes en carton non pas avec des agrafes mais avec du ruban auto-adhésif.**
- **Matériels de remplissage:** uniquement feuilles à bulles / coussins d'air portant le symbole « RESY », carton ondulé, styropore moulé
  pas de rognures de styropore, pas de déchets, pas de rognures pop-corn, pas de papier déchiqueté

11.2 Sont autorisés pour caler la charge:

- Cerclage avec utilisation d'équerres de protection des arêtes
- conteneurs-palettes avec cerclage (équerres de protection des arêtes)
- conditionnement sous film PE transparent rétractile

11.3 Les moyens auxiliaires et materiéls d'emballage suivant venant de pays tiers (exepté la Suisse) peuvent être employés**:**

- Palettes en matière plastique
- Palettes en copeaux de bois compressé
- Les emballages en bois/ palettes en bois ne peuvent être livrés que si un certificat de traitement du bois est disponible à la réception concernée au moment de l'avis d'expédition (voir point 5 / page 8).
  Le non-respect de ces conditions entrainerait une durée d'attente considérable au moment du déchargement. Les travaux et frais supplémentaires sont à la charge de l'expéditeur (voir point 13 / page 13).

12 Contrôle qualitatif et quantitatif des marchandises

Les expéditions sont acceptées sous réserve de contrôles qualitatifs et quantitatifs ultérieurs.

Le responsable du transport recevra uniquement un reçu du nombre d'unités d'emballage (colis, palettes, paquets etc.) livrés.

Le contrôle qualitatif et quantitatif d'entrée de marchandise aura lieu ultérieurement sur la base du bordereau de livraison.

Le responsable du transport doit confirmer anomalies ouvertes de l'expédition et des quantités sur le document de transport.

13 En cas de non respect des consignes de livraison, les frais supplémentaires qui en résultent seront facturés au taux horaire en vigueur (actuellement: 45 € l'heure+ taxes).